Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Novembre 2010: faible remontée saisonnière du chômage

Affichant un taux de 5.3%, le chômage dans le canton de Vaud augmente de 0.1 point en novembre 2010. Les groupes de professions liés à la construction subissent les premiers ralentissements saisonniers de leurs activités.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud affiche une légère hausse en novembre 2010 et se chiffre à 17'679, soit 241 personnes de plus qu'à fin octobre 2010 (+1.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même tendance (+342 personnes) pour atteindre 24'138 en novembre 2010 (+1.4%). En comparaison avec le mois de novembre 2009, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a diminué respectivement de 1149 et 479 personnes.

Par rapport au mois d'octobre 2010, les chômeurs de moins de 20 ans sont les seuls à avoir vu leurs effectifs reculer (-74 personnes) ; les hausses les plus fortes ayant touché les 40 à 49 ans (+97 personnes) et les 30 à 39 ans (+75).

Cette faible remontée du chômage s'explique, comme chaque année à cette période, par le ralentissement des activités liées à la construction. Ainsi, les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (+101 chômeurs), ainsi que les « autres métiers du bâtiment » (+131) sont les professions les plus concernées par la progression de leurs effectifs.

Au niveau des régions, seul le district de Lavaux-Oron enregistre ce mois une baisse de son taux de chômage (-0.1 point) pour se fixer à 3.6%. Avec 0.5 point de plus que le mois précédent, le district d'Aigle connaît la progression la plus importante, atteignant un taux de chômage de 5.8%. A relever que sept districts sur dix présentent des taux inchangés, notamment Lausanne (7.2%), l'Ouest lausannois (5.3%), Morges (3.9%) et Nyon (4.5%).

A noter que le taux de chômage officiel (5.3%) est calculé sur la base de la population

active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.5%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2010

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)